

Le "Pass French Tech", labellisation nationale attribuée aux entreprises françaises en « hyper croissance » a été attribué à deux entreprises montpelliéraines: [VOGO](#) / **T** : 04.67.50.03.98, société qui a mis au point l'application Vogo Sport permettant de revoir les actions sportives, depuis les tribunes, directement sur un smartphone ou une tablette et [DIOTASOFT](#) / **T** : 01.78.90.02.02 (50 salariés), entreprise qui conçoit des solutions digitales 4.0 dédiées à la performance industrielle intégrant notamment des technologies de pointe de réalité augmentée. Sur les 235 labellisations décernées depuis 2015 en France, 42 (en comptant les prolongements) sont montpelliéraines, ce qui classe Montpellier Méditerranée Métropole première en nombre de pass French Tech après Paris.